

DOSSIER DE PRESSE

Signature officielle du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » Quartier des Capucins de Thouars

Mercredi 11 septembre 2024



quartiers 2030



LA POLITIQUE DE LA VILLE :

>> Définition

La politique de la ville, née dans les années 70, est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle s'attache à :

- Réduire les inégalités entre les quartiers de la politique de la ville et les territoires au sein desquels ils s'inscrivent ;
- Améliorer les conditions de vie dans les quartiers les plus défavorisés.

>> Contexte

Le contrat de ville copiloté par l'État et la Ville de Thouars traduit les objectifs de développement en faveur du quartier prioritaire des Capucins. Il formalise les engagements de la Ville, de l'État et des partenaires pour améliorer les conditions de vie des habitants. Il regroupe les dimensions sociales, urbaines et économiques et s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants et les acteurs du quartier.

La nouvelle génération des contrats de ville pour la période 2024-2030 appelés « Engagements Quartiers 2030 » doit répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants ;
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants parmi lesquelles l'écologie au quotidien, la sécurité, l'accès à tous les services publics (offre éducative, sportive, culturelle...), l'emploi ;
- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés.

Cette refonte repose sur une contractualisation resserrée, un zonage actualisé et une participation citoyenne ravivée.

LE CONTRAT DE VILLE 2015-2023 DU QUARTIER DES CAPUCINS DE THOUARS

>> Historique

Ce contrat a été signé le 10 juillet 2015 entre l'État, la Ville, la Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires. Il avait fait émerger des orientations stratégiques en 3 piliers :

Pilier cadre de vie : soutenir l'opération de rénovation urbaine menée par la Ville, en lien avec le bailleur social Habitat Nord Deux-Sèvres, procéder à une adaptation de l'habitat aux besoins de la population du quartier, désenclaver le quartier en améliorant les liaisons avec le territoire environnant et repenser les espaces publics.

Pilier cohésion sociale : favoriser la réussite éducative des enfants du quartier, lutter contre l'isolement et favoriser le lien social, intégrer pleinement le quartier des Capucins dans le Contrat local de santé (CLS).

Pilier développement économique et emploi : agir en faveur de la formation des demandeurs d'emplois, favoriser la mobilité, accompagner la création d'activités dans le quartier.

En 2019, le bilan partagé et l'analyse des actions réalisés dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville ont permis de remobiliser les partenaires, de définir des objectifs et des actions à développer pour la période 2020–2022. Le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) s'est décliné de la façon suivante :

Pilier cadre de vie : valoriser le quartier, réactiver le groupe de Gestion Urbaine de Proximité (GUP), favoriser la mixité sociale, améliorer les logements et le renouvellement urbain.

Pilier cohésion sociale : petite enfance, parentalité et réussite éducative, accès aux droits sociaux et à la santé, renforcer le lien social et favoriser la participation des habitants.

Pilier développement économique et emploi : lutter contre les freins à l'emploi, mobilisation des entreprises, La Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences.

Le gouvernement a acté à travers la Loi de Finances 2022, la prorogation des contrats de ville en cours pour une année supplémentaire permettant en 2023 de travailler, à différentes échelles, sur la future contractualisation.

>> L'évaluation

Une évaluation du contrat de ville avec les acteurs, les partenaires et les habitants a permis d'avoir une vision partagée de l'ensemble des actions, qu'elles s'inscrivent dans le droit commun, dans l'appel à projets ou à travers les opérations « quartier d'été ». Plusieurs aspects ont été retenus pour la mise en œuvre du nouveau contrat :

- **La cohérence des actions entre elles**. Une vigilance particulière a été apportée ces dernières années afin que la politique de la ville ne soit pas une succession d'interventions de différents acteurs, mais qu'elles correspondent à des besoins identifiés, qu'elles s'inscrivent dans la durée, qu'elles se coordonnent et que les intervenants soient identifiés.

- **L'espace des Capucins** ou « le local » comme le nomme les habitants est un élément structurant de la politique de la ville. C'est un point d'accueil, un repère pour les habitants, un espace d'animation et de projets dans lequel les habitants peuvent s'investir.

- **Les médiateurs** : une présence indispensable au plus près des habitants, un accueil généraliste, des personnes ressources.

>> **La mise en œuvre du contrat**

- Des moyens dédiés : coordination par le CCAS, 3 postes de médiateurs (dont 2 adultes-relais), des crédits spécifiques pour l'appel à projets
- Des instances de gouvernance et de pilotage réaffirmées et renforcées
- Une articulation avec les autres politiques publiques pour renforcer les moyens mobilisés et l'accès au « droit commun »
- Les engagements des signataires

>> **Les signataires du Contrat de Ville de Thouars :**

- La Préfète des Deux-Sèvres
- Le Maire de Thouars
- Le Président de la Communauté de Communes
- Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- La Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- L'inspectrice d'Académie, Directrice Académique des services de Départementaux de l'Éducation Nationale
- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine
- La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres
- La Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres
- Le Directeur Général de Deux-Sèvres Habitat
- La Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations Nouvelle-Aquitaine
- Le Directeur territorial délégué dans les Deux-Sèvres de France Travail
- Le Président de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Thouarsais

quartiers 2030

